



Commune d'Eclépens

AUTORITES COMMUNALES

Installation & Assermentation

Législature 2026 – 2031

Le lundi 1^{er} juin 2026 à 19h30 à l'Eglise

ORDRE DU JOUR

1^{ère} partie, à l'église, sous la présidence de Monsieur le Préfet :

1. Accueil
2. Désignation d'un.e secrétaire de séance
3. Désignation de deux scrutateurs.trices de séance
4. Appel
5. Assermentation des membres du Conseil
6. Assermentation des membres de la Municipalité
7. Assermentation du syndic
8. Election du/de la président.e du Conseil
9. Election du/de la secrétaire du Conseil

2^{ème} partie, à la salle du Conseil, sous la présidence du nouveau - de la nouvelle président.e

10. Election des vices-président.e.s
11. Election d'un.e secrétaire suppléant.e
12. Election des scrutateurs.trices
13. Election des scrutateurs.trices suppléant.e.s
14. Election des membres et suppléant.e.s de la Commission de gestion
15. Election des membres et suppléant.e.s de la Commission des finances
16. Election des membres et suppléant.e.s de la Commission communale de recours
17. Nomination des délégué.e.s et suppléant.e.s des associations intercommunales (AIEM, ASI7, CADCIME, AIPCV, AJERCO et EHV)
18. Communications du bureau

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE D'INSTALLATION DES AUTORITES COMMUNALES

COMMUNE A CONSEIL COMMUNAL

LEGISLATURE 2026 - 2031

COMMUNE D'ECLEPENS

SEANCE DU 1^{ER} JUIN 2026 A 19 H 30

LIEU : EGLISE DU VILLAGE

PREMIERE PARTIE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR LE PREFET

1. Accueil

Les candidates et les candidats élus au Conseil communal ainsi que les conseillères et conseillers municipaux élus ont été convoqués par ordre de la préfecture, pour se réunir ce jour afin de procéder :

- à l'assermentation des membres du Conseil communal
- à l'assermentation des membres de la Municipalité
- aux nominations légales

La liste des citoyennes et citoyens élus au Conseil communal ainsi que la liste des conseillères et conseillers municipaux élus sont mises à la disposition de Monsieur le Préfet.

Il est constaté que les élections n'ont donné lieu à aucun recours.

Monsieur le Préfet, Boris Cuanoud, préside les opérations, il souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les félicite pour leur élection. Il déclare la séance ouverte.

2. Désignation d'un.e secrétaire de séance

Il désigne comme secrétaire provisoire : Mme SYLVIANE CHAPPUIS

3. Désignation de deux scrutateurs.trices de séance

Il fait appel aux scrutatrices provisoires : Mme VALERIE BUGNION

Mme NOEMIE DIZERENS.

4. Appel

Il est procédé à l'appel.

5. Assermentation des membres du Conseil

L'assemblée se lève pour l'assermentation des membres du Conseil communal.

Monsieur le Préfet donne lecture de la formule de serment prescrit à l'article 9 de la loi sur les communes. Il est procédé à l'appel selon la liste des citoyennes et citoyens élus.

A l'appel de son nom, chacune et chacun solennise la promesse. Il/elle est de ce fait installé.e membre du Conseil communal pour entrer en fonction le 1^{er} juillet 2026 et ceci pour la durée de la législature.

Les membres absent.e.s seront assermenté.e.s lors de la première assemblée où elles/ils se présenteront.

Nombre de membres assermentés : 43..... dont la liste est jointe au PV.

6. Assermentation des membres de la Municipalité

Après s'être assuré qu'il n'y a entre les élu.e.s aucun degré de parenté prohibé selon l'article 48 de la loi sur les communes, Monsieur le Préfet donne lecture du serment prescrit aux articles 9 et 62 de ladite loi.

Municipales / municipaux : M. DANIEL GACHET
Mme KATJA BRAISAZ-LATILLE
M. FRANCESCO CETRANGOLO
M. MICHEL CHUARD
Mme/M. Etienne Morier-Genoud
Mme/M.
Mme/M.

A l'appel de son nom, chaque municipal.e solennise la promesse. Il/elle est de ce fait installé.e pour entrer en fonction le 1^{er} juillet 2026 et ceci pour la durée de la législature.

7. Assermentation du/de la syndic.que

A l'appel de son nom, le syndic - la syndique solennise la promesse. Il/elle est de ce fait installé.e pour entrer en fonction le 1^{er} juillet 2026 et ceci pour la durée de la législature.

Syndic : M. ETIENNE MORIER-GENOUD

8. Election du/de la président.e du Conseil

En préambule, Monsieur le Préfet donne quelques renseignements sur les dispositions des articles 11 et 12 de la loi sur les communes concernant le mode de scrutin. Il rappelle que le/la président.e est élu.e pour un an. Il attend les propositions de candidatures.

☐ Le nombre de candidat.e est égal au siège à repourvoir : le Conseil accepte l'élection tacite oui/ non

☐ Election au scrutin

1^{er} Tour (majorité absolue)

Bulletins délivrés : rentrés : blancs : nuls :
valables : majorité :

Candidat.e n°1 Mme/M. obtient voix

Candidat.e n°2 Mme/M. obtient voix

Candidat.e n°3 Mme/M. obtient voix

2^{ème} Tour éventuel (majorité relative)

Bulletins délivrés : rentrés : blancs : nuls :

valables :

Candidat.e n°1 Mme/M..... obtient voix

Candidat.e n°2 Mme/M..... obtient voix

Candidat.e n°3 Mme/M obtient voix

Est élu : M. BERTRAND FAVRE..... par 42 voix / tacitement

9. Election du/de la secrétaire du Conseil

Monsieur le Préfet rappelle que la secrétaire du Conseil est élue pour la durée de la législature. Elle peut être choisie en dehors du Conseil. Il attend les propositions de candidatures.

☐ Le nombre de candidat.e est égal au siège à repourvoir : le Conseil accepte l'élection tacite oui / non

☐ Election au scrutin

1^{er} Tour (majorité absolue)

Bulletins délivrés : rentrés : blancs : nuls :

valables : majorité :

Candidat.e n°1 Mme/M..... obtient voix

Candidat.e n°2 Mme/M..... obtient voix

Candidat.e n°3 Mme/M obtient voix

2^{ème} Tour éventuel (majorité relative)

Bulletins délivrés : rentrés : blancs : nuls :

valables :

Candidat.e n°1 Mme/M..... obtient voix

Candidat.e n°2 Mme/M..... obtient voix

Candidat.e n°3 Mme/M obtient voix

Est élue : Mme SYLVIANE CHAPPUIS..... par 42 voix / tacitement

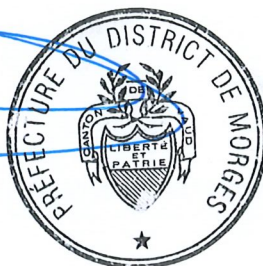
Il est constaté qu'il n'existe aucun degré de parenté prohibé selon l'article 12 de la loi sur les communes entre le/la président.e et le/la secrétaire. X

Le procès-verbal est lu et approuvé séance tenante. A l'unanimité

Monsieur le Préfet remercie l'assemblée et se retire après avoir remis la présidence au nouveau président - à la nouvelle présidente du Conseil pour les points suivants de l'ordre du jour.

Le Préfet :


Boris Cuanoud



Le/la secrétaire provisoire :



Annexe : liste des membres



CONSEIL COMMUNAL
ÉCLÉPENS

**Procès-verbal de la séance du
Conseil communal
ASSERMENTATION – 2^e partie
à la salle du Conseil d'Eclépens**

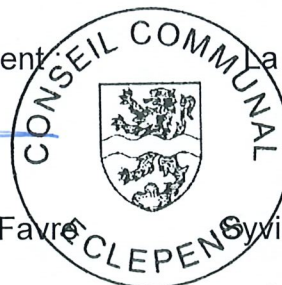
Présidence de Monsieur Bertrand Favre

Points 10 à 18 : Le Président procède aux diverses nominations.

Procès-verbal approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 7 octobre 2026.

Le Président La secrétaire :

Bertrand Favre



Sylviane Chappuis

CONSEIL COMMUNAL D'ECLEPENS 2021 - 2026

ASSERMENTATION 01.06.2026 1ère et 2ème partie

Page 5

			Presentes	Excuses
	NOM	Prénom		
1	AEBISCHER	Arnold		1
2	ANDREUX	Pénélope	1	
3	ANTUNES OLIVENCA	Augusto	1	
4	BERTHOUD	Lucienne	1	
5	BERTHOUD	Olivier	1	
6	BORTOLOTTI	Raoul	1	
7	BUGNION	Valérie	1	
8	CHAPPUIS	Sylviane	1	
9	CROCE	Angelo	1	
10	DE PALO	Nathalie	1	
11	DEUTSCH	Florence	1	
12	DIZERENS	Noémie	1	
13	DUTOIT	Emmanuelle	1	
14	FAVRE	Bertrand	1	
15	FERNANDES	Francisco	1	
16	FRIEDEN	Guillaume	1	
17	GOLAY	Philippe	1	
18	GUIGNARD	Thierry	1	
19	GUINCHARD	Stéphane	1	
20	MARCOS	Luis	1	
21	MARTIGNIER	Cindy	1	
22	MERCIER	Christophe	1	
23	MOINAT	Frédéric	1	
24	NIKLAUS	Yvan	1	
25	OKONE	Sébastien	1	
26	PEREZ	José Antonio	1	
27	PLANCHAMP	Jacques	1	
28	PUGIN	Nicolas	1	
29	REYMOND	Claire	1	
30	REYMOND	François	1	
31	ROCHAT	Damien	1	
32	ROCHAT	Maxime	1	
33	ROVERO	Jessica	1	
34	SALIBA	Pierre	1	
35	SALZARULO	Crystel	1	
36	SCHIBLI	Jean-Claude	1	
37	SCHWAB	Christelle	1	
38	SCHWARZ	Philippe	1	
39	SELIMI	Edon	1	
40	TISSOT	Olivier	1	
41	VERNEX	Christian	1	
42	WALSH	Anthony	1	
43	ZIMMERMANN	Daniela		1
44	ZIMMERMANN	Ludovic	1	
45	ZURBUCHEN	Sandra	1	
		Total	43	2



Composition du bureau et des commissions du Conseil communal d'Eclépens du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2027

BUREAU DU CONSEIL

Président	M.	FAVRE	Bertrand
Premier vice-président	M.	GUINCHARD	Stéphane
Deuxième vice-président	M.	BORTOLOTTI	Raoul
Secrétaire	Mme	CHAPPUIS	Sylviane
Secrétaire suppléant - e			

Scrutateurs	Mme	DE PALO	Nathalie
	M.	BERTHOUD	Olivier

Scrutateurs suppléants	Mme	SCHWAB	Christelle
	M.	CROCE	Angelo

COMMISSION DES FINANCES

	M.	MERCIER	Christophe
	M.	FRIEDEN	Guillaume
	Mme	BUGNION	Valérie
	Mme	BERTHOUD	Lucienne
	M.	PEREZ	Jose Antonio
Suppléants	M.	PLANCHAMP	Jacques
	M.	VERNEX	Christian

COMMISSION DE GESTION

M.	REYMOND	François
M.	WALSH	Anthony
M.	ZIMMERMANN	Ludovic
M.	OKONE	Sébastien
Mme	MARTIGNIER	Cindy

Suppléants

M.	SCHWARZ	Philippe
M.	NIKLAUS	Yvan

COMMISSION DE RECOURS EN MATIERE D'IMPOSITION COMMUNALE

M.	MOINAT	Frédéric
M.	GOLAY	Philippe
M.	SELIMI	Edon

Suppléante

Mme	SALZARULO	Crystel
-----	-----------	---------

DELEGATIONS INTERCOMMUNALES, pour toute la législature 2026-2031 :**DELEGATION AIEM****Association Intercommunale des Eaux du Mormont**

M.	BORTOLOTTI	Raoul
M.	PEREZ	José Antonio
M.	TISSOT	Olivier

Suppléant

M.	FERNANDES	Francisco
----	-----------	-----------

DELEGATION ASI7**Association Scolaire Intercommunale La Sarraz, Pompaples, Eclépens, Ferreyres, Moiry, Orny et Chevilly**

M.	GUIGNARD	Thierry
M.	VERNEX	Christian

Suppléante

Mme	ROVERO	Jessica
-----	--------	---------

DELEGATION au(x) conseil(s) d'administration de société avec participation financière Communale

M.	GUIGNARD	Thierry
----	----------	---------

DELEGATION AIPCV

Association Intercommunale de la Piscine et du Camping de la Venoge

	Mme	REYMOND	Claire
Suppléante	Mme	ANDREUX	Pénélope

DELEGATION AJERCO

Accueil de Jour des Enfants de la Région de Cossonay

	Mme	SCHWAB	Christelle
Suppléante	Mme	DUTOIT	Emmanuelle

DELEGATION EHVV

Epuration des eaux usées de la région Haute Venoge-Veyron

	Mme	SCHWAB	Christelle
	M.	REYMOND	François
Suppléante	Mme	DEUTSCH	Florence

Le Président :



Bertrand Favre



La secrétaire :



Sylviane Chappuis

Eclépens, le 1^{er} juin 2026